

HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires à la charge du vendeur.

Transactions inférieures ou égales à 100 000€.....	8% TTC*
Transactions entre 100 001€ et 200 000€.....	7% TTC*
Transactions entre 200 001€ et 300 000€.....	6% TTC*
Transactions entre 300 001€ et 400 000€.....	5% TTC*
Transactions entre 400 001€ et 500 000€.....	4,5%TTC*
Transactions supérieures à 500 000€.....	4%TTC*

HONORAIRES DE GESTION

Loyer mensuel jusqu'à 600€: taux de gestion 8% HT, soit 9,60%TTC*

Loyer mensuel jusqu' à 800€: taux de gestion 7% HT, soit 8,40%TTC*

Loyer mensuel jusqu'à 1 000€: taux de gestion 6%HT, soit 7,20%TTC*

Versement mensuel des loyers.

HONORAIRES DE LOCATION

Location de locaux à usage d'habitation ou mixtes (vides ou meublés)

(soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)

Honoraires à la charge du Locataire et du Bailleur

· Visite des lieux, Constitution du dossier, Rédaction du bail : **8€* TTC/m² habitables** ·

Etat des lieux : **3€* TTC/m² habitables**

Le cumul des honoraires de location pour chaque partie est plafonné à 1,5 mois de loyer mensuel hors charges.